

**LA FÉDÉRATION CFDT A DÉPOSÉ
UN PRÉAVIS DE GRÈVE
LE LUNDI DE PENTECÔTE.**

Dès l'annonce par le Gouvernement de son plan Dépendance incluant un jour férié travaillé, la CFDT s'est opposée à cette mesure.

Pour la CFDT, la prise en charge des frais liés au vieillissement, à la dépendance et au handicap, tout comme l'isolement grandissant des personnes âgées, sont de réels problèmes, pour lesquels il est effectivement urgent de trouver des vraies solutions sociales et financières. Cependant, il n'y a aucune raison pour que le financement des mesures à prendre soit à la seule charge des salariés. La solidarité c'est l'affaire de tous.

La suppression d'un jour férié constitue encore une véritable remise en cause de la RTT, va se traduire par un accroissement du chômage et creuser un peu plus l'écart entre ceux qui travaillent et ceux qui voudraient travailler.

Pour s'opposer au travail d'un jour supplémentaire, la CFDT va faire signer des pétitions contre cette mesure qui va à l'encontre du développement de l'emploi, de la réduction des inégalités et de l'amélioration des conditions de travail.

Les entreprises LA POSTE et FRANCE TELECOM ont refusé de négocier et ont décidé seules de faire travailler le Lundi de Pentecôte.

Face à cela, la CFDT appelle au boycott du Lundi de Pentecôte :

- En appelant à boycotter les commerces, les administrations et les écoles ouverts ce jour-là.

La CFDT mènera une campagne de pétition pour que le Lundi de Pentecôte reste un jour de repos pour tous !